

Président : Philippe GERMAIN

Présents : Etienne GUICHARD, Jean-Claude LEBELTEL, Loïc PORCHER, Raymond HALAIS, Laurence TIREL, Anne-Marie MENARD, Mathilde DEROYANT, Nicolas LEMOULAND, Jean GILLIERS, Henri AVRIL, Sandrine QUINTIN, Rose-Marie BAUDRY, André PÉPIN

Absents : Rose-Marie BAUDRY (excusée) , Christian BAUDRY

Secrétaire : André PÉPIN est désigné secrétaire de séance.

**Compte rendu de
la réunion du 10
février 2017**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion en date du 10 février 2017.

**2017/015
FINANCES
Compte
administratif 2016**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Etienne GUICHARD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Philippe GERMAIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		122 538.15	57 831.15			
Opérations de l'exercice	326 662.65	382 882.39	170 264.86	251 866.15		
TOTAUX	326 662.65	505 420.54	228 096.01	251 866.15	554 758.66	757 286.69
Résultats de clôture		178 757.89		23 770.14		202 528.03
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	326 662.65	505 420.54	228 096.01	251 866.15	554 758.66	757 286.69
RESULTATS DEFINITIFS		178 757.89		23 770.14		202 528.03
COMPTE ANNEXE LOTISSEMENT Résidence 3 Les Jardins de l'étang						
Résultats reportés		95 620.95	203 709.80			
Opérations de l'exercice	288 163.70	258 579.40	258 579.40	203 709.80		
TOTAUX	288 163.70	354 200.35	462 289.20	203 709.80	750 452.90	557 910.15
Résultats de clôture		66 036.65	258 579.40		192 542.75	
COMPTE ANNEXE RESTAURANT						
Résultats reportés		11 401.16	11 403.07			
Opérations de l'exercice	10 515.37	22 216.40	11 694.64	0.00		
TOTAUX	10 515 .37	33 617.56	23 097.71	0.00	33 613.08	33 617.56
Résultats de clôture		23 102.19	23 097.71			4.48

COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT

Résultats reportés		19 401.48		24 758.57		
Opérations de l'exercice	13 462.97	16 330.60	5 903.60	7 231.00		
TOTAUX	13 462.97	35 732.08	5 903.60	31 989.57	19 366.57	67 721.65
Résultats de clôture		22 269.11		26 085.97		48 355.08

2) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au crédit d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4) arrête les résultats définitifs tels que résumés comme suit

5) accepte, à l'unanimité, le compte administratif 2016, budget principal, budget assainissement et budget restaurant et le budget lotissement.

2017/016
FINANCES
Approbation du
compte de gestion

Le Conseil Municipal,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
Considérant la régularité des opérations,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Décide que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2017/017
FINANCES
Fixation des taux
d'imposition 2017

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition des taxes locales, soit :

- Taxe d'habitation : 10.77 %
- Foncier bâti : 11.99 %
- Foncier non bâti : 28.77 %

Compte tenu des baisses des dotations de l'Etat et de la suppression de l'attribution de compensation par l'intercommunalité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par 9 voix pour (2 contre) une hausse des taux de 10 % (2 voix pour une hausse de 5 %), soit :

- Taxe d'habitation : 11.85 %
- Foncier bâti : 13.19 %
- Foncier non bâti : 31.65 %

2017/018
FINANCES
Affectation du
résultat

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, suite à l'examen du compte administratif 2016, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice,

CONSTATANT que le compte administratif 2016 du budget communal présente un excédent de fonctionnement cumulé de 178 757.89 €

CONSIDERANT l'excédent d'investissement s'élevant à 23 770.14 €,

DECIDE, d'affecter ce résultat comme suit :

- 26 000.00 € pour constituer une réserve destinée à équilibrer les dépenses d'investissement. Ce montant sera inscrit en recettes de la section d'investissement au compte 1068 du budget primitif 2017,
- 152 757.89 € en report de fonctionnement. Ce montant sera imputé au compte R 002 (section de fonctionnement) du budget primitif 2017.

2017/019
FINANCES
Budget primitif
2017

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité :

- le budget primitif COMMUNAL 2017 qui s'équilibre :
 - en recettes et dépenses d'investissement à : 189 476.57 €
 - en recettes et dépenses de fonctionnement à : 427 592.89 €
- le budget primitif ASSAINISSEMENT 2017 qui s'équilibre :
 - en recettes et dépenses d'investissement à : 33 316.97 €
 - en recettes et dépenses de fonctionnement à : 35 372.71 €
- le budget primitif LOTISSEMENT « Les Jardins de l'Etang » 2017 qui s'équilibre :
 - en recettes et dépenses d'investissement à : 588 822.60 €
 - en recettes et dépenses de fonctionnement à : 699 467.60 €
- le budget primitif RESTAURANT 2017 qui s'équilibre :
 - en recettes et dépenses d'investissement à : 35 367.71 €
 - en recettes et dépenses de fonctionnement à : 23 216.52 €

2017/020
ADMINISTRATION
GENERALE
Indemnité de
fonction des élus

Monsieur le Maire signale que l'indice brut terminal servant de référence de détermination des indemnités de fonction est passé de 1015 à 1022. Cet indice sera porté à 1027 au 01 janvier 2018.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de fixer, comme suit, à compter du 01 janvier 2017, le montant des indemnités allouées aux adjoints :

- Taux de l'indemnité du 1^{er} adjoint à 8.25 % de l'indice maximal
- Taux de l'indemnité des 2^{ème} et 3^{ème} adjoints à 6.60 % de l'indice maximal

2017/021
BATIMENTS
COMMUNAUX
Evolution du loyer
du bar –
restaurant –
multiservices et
du logement

Monsieur le Maire fait indiquer que le loyer du bar – restaurant – multiservices est fixé à 479.96 € H.T. et celui du logement à 159.99 € T.T.C., depuis 2013. Or, suivant l'indice de référence, il devrait être, à ce jour, de 467.29 € H.T. et 155.76 € T.T.C.

Considérant le prix peu élevé du loyer, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'appliquer, en fonction de l'indice de référence, les évolutions du loyer à la hausse et de ne pas appliquer celles à la baisse.

2017/022
INTERCOM-
MUNALITE
Désignation de
membres à la
commission
intercommunale
des impôts directs

Monsieur le Maire fait part du courrier de Couesnon – Marches de Bretagne sollicitant le conseil municipal pour délibérer de la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour la commission intercommunale des impôts directs.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de désigner Philippe GERMAIN en tant que délégué titulaire et de désigner Etienne GUICHARD en tant que suppléant.

2017/023
INTERCOM-
MUNALITE
Rapport sur le prix
et la qualité de
l'eau 2015

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable au rapport annuel du syndicat intercommunal des eaux sur le prix et la qualité de l'eau en 2015.

QUESTIONS
DIVERSES

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la réunion de l'APPAC qui s'est déroulée le 04 mars 2017, en présence d'Anne-Marie MENARD, concernant le projet de chantier citoyen au pont du Couesnon. Monsieur le Maire va proposer un rendez-vous à l'APPAC.

Monsieur le Maire propose d'établir le tableau des permanences du bureau de vote pour l'élection présidentielle qui se tiendront les 23 avril et 07 mai.

PREMIER TOUR

08h00 – 10h00	10h00 – 12h00	12h00 – 14h00	14h00 – 16h00	16h00 – 18h00	18h00 – 19h00
HALAIS	AVRIL	GILLIERS	DEROYANT	QUINTIN	GUERIN
TIREL	PEPIN	C. BAUDRY	LEMOULAND	MENARD	GARCON

DEUXIEME TOUR

08h00 – 10h00	10h00 – 12h00	12h00 – 14h00	14h00 – 16h00	16h00 – 18h00	18h00 – 19h00
HALAIS	AVRIL	GILLIERS	DEROYANT	QUINTIN	GUERIN
TIREL	PEPIN	C. BAUDRY	R-M BAUDRY	MENARD	GARCON

TABLEAU DES DELIBERATIONS

2017/015	FINANCES : Compte administratif 2016
2017/016	FINANCES : Compte de gestion 2016
2017/017	FINANCES : Fixation des taux d'imposition 2017
2017/018	FINANCES : Affectation du résultat
2017/019	FINANCES : Budget primitif 2017
2017/020	ADMINISTRATION GENERALE : Indemnité de fonction des élus
2017/021	BATIMENTS COMMUNAUX : Evolution du loyer du bar – restaurant – multiservices et du logement
2017/022	INTERCOMMUNALITE : Désignation des membres à la commission intercommunale des impôts directs
2017/023	INTERCOMMUNALITE : Rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2015

Philippe GERMAIN		Nicolas LEMOULAND	
Etienne GUICHARD		Jean GILLIERS	
Jean-Claude LEBELTEL		Christian BAUDRY	
Loïc PORCHER		Henri AVRIL	
Raymond HALAIS		Sandrine QUINTIN	
Laurence TIREL		Rose-Marie BAUDRY	
Anne-Marie MENARD		André PÉPIN	
Mathilde DEROYANT			